

ALEXIA critique la profession

ALEXIA liste ses spécialités : « grande détentrice des secrets ancestraux, voyante spécialiste en sciences divinatoires, inventrice de la télépathie astra-médiumnique ».

Elle a choisi de vous interpeller dans un courrier plein de promesses : « Oui c'est vrai vous avez gagné le chèque mis en jeu de 20.000€. Des paroles, de belles paroles. Oui de bien belles paroles creuses ! »

ALEXIA, contrairement à toutes les propositions publicitaires que vous pouvez recevoir, affirme faire du concret. Elle vous remet la reproduction d'un chèque de 25.000€ qui vous est destiné. Et encore il ne s'agit que d'un acompte sur les gains à venir !

En effet elle a décidé de vous communiquer « le secret de Crésus ». Mais vous devrez le restituer au bout de 77 jours pour en faire bénéficier une autre personne méritante.

Curieusement **ALEXIA** est prête à vous adresser sans difficulté un chèque de 25.000€ mais vous réclame des frais forfaitaires de 30€ pour traiter votre demande.

Vous l'avez compris : **ALEXIA** critique les fausses promesses de la profession mais, en fait, utilise les mêmes pratiques.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)